

Interview Mr ROUSSIERE / Mme RIVAL – Banque Humanitaire du Pallet

En quelques mots, présentez nous la BHP ?

Créée il ya 26 ans, la BHP est un grossiste humanitaire. Nous recevons des produits très variés et en quantité très importante de nos nombreux partenaires, que nous redistribuons. On touche à tous les domaines mais celui qui nous occupe le plus est le social. On travaille avec de nombreux CCAS et en ce moment nous aidons beaucoup au financement de soins médicaux. Nous faisons de grandes manifestations pour financer toutes ces aides, comme le concours de puzzle du weekend prochain. Comme j'ai fait du spectacle pendant 15 ans, je tiens à ce que toutes nos manifestations soient très festives.

Qu'est ce qui vous a poussé à accueillir des jeunes dans le cadre des mesures de réparation pénale ?

On aime bien les jeunes, nous. Et puis, ça nous permet de nous dynamiser. Si nous, on peut donner une chance à des jeunes, c'est bien. Ce n'est qu'une amorce mais on se rend compte que ça travaille dans leur tête, peut être qu'ils commencent à y croire. Ils n'ont pas le même visage quand ils arrivent et quand ils repartent. Ils sont plus souriant, plus épanouie. Nous, on a un autre objectif que le ministère de la justice : qu'ils aient appris quelque chose, qu'ils aient envie de faire quelque chose.

Ils touchent du doigt l'humanitaire et ses bénévoles. Je souhaite qu'ils repartent avec un autre regard sur la société.

A quelles conditions cela peut-il se faire ?

Je suis très dur au départ dans mes termes. J'essaie d'impressionner, montrer qu'il y a un patron, des règles à respecter : si ils arrivent en retard, je multiplie le temps par trois ; pas le droit de fumer et on demande la permission pour aller aux toilettes. On n'a pas à détourner une réparation pour se faire plaisir, ça ne serait pas honnête.

La dernière demi-heure, je leur donne une feuille blanche et je leur demande d'écrire ce qu'ils ont fait, aimé ou pas aimé et moi, je note ce qui s'est passé. Cette feuille finit dans le dossier de justice.

Comment cela s'articule avec notre service de réparation pénale ?

Vous me demandez un rendez vous. On se voit avec le mineur et son ou ses parents. Je veux voir le jeune avant pour l'analyser, le comprendre. Je veux voir où il en est et ce qu'on peut lui faire faire. Par exemple, on ne va pas mettre un petit à faire du débroussaillage. Ensuite, on cale l'activité, le ou les jours et puis, je fixe les règles. L'activité a lieu et puis je fais le bilan avec vous. On travaille en confiance. On ne nous impose rien, si j'ai le moindre problème, j'appelle.

Avez-vous besoin d'une information sur le mineur pour mettre en œuvre la réparation pénale ?

Oui, la nature de l'infraction et l'évaluation de la famille pour savoir comment s'y prendre et leur parler.

Retirez vous un bénéfice de ces accueils de mineurs ?

Pour nous, le fait de faire quelque chose, ça nous suffit. Qu'ils s'en sortent, c'est tout ce qu'on demande. Certains, on aurait aimé les revoir. Ils se sont investis au-delà de la mesure de réparation. Ils nous ont demandé à revenir comme bénévoles. Je me souviens d'un jeune qui était revenu nous voir le lendemain de son activité pour faire un don de dix euros. Je l'avais remercié et lui avais dit que son argent irait à Tom, un enfant malade que nous soutenions. C'était concret, il l'avait vu en photo avec moi.